

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 16 décembre 2024 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 25 Votants : 28

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 10 décembre 2024 s'est réuni le Lundi 16 décembre 2024 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoint. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, FIGUEIRA Muriel, FEYRIT Pierre, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : CILLIERES Charles, FIGUES Fatima, MARCHAND Emmanuelle, ROQUES Loréline, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, PREVOT Jérémie, HAY Florence,

Pouvoirs : de CILLIERES Charles à HOCQUELET Joël, Maire, de FIGUES Fatima à BORDERIE Sophie, de GUILBAUD Valérie à BOURBON Jean-Claude.

J.02

**Autorisation de Programme de Requalification des espaces publics place Clemenceau et
rues Charles De Gaulle, Abel Boyé et Palais – Actualisation**

Lors de sa séance du 5 juillet 2021, le Conseil Municipal a voté la création de l'autorisation de programme (AP) relative à la requalification des espaces publics place Clemenceau et rues Charles De Gaulle, Abel Boyé et Palais, actualisée en mars 2022 et mars 2024.

Au vu de l'avancement des travaux, il est aujourd'hui nécessaire d'actualiser l'AP à nouveau, en actant le montant des dépenses réalisées au titre de ce projet et en redéployant les crédits de paiement sur les années à venir.

Le coût prévisionnel total de ce programme est estimé à 4 292 426 euros TTC, dont 2 113 500 euros pour le compte de Val de Garonne Agglomération ; il est subventionné à hauteur de 432 586 euros au titre :

- du fonds européen Leader : 10 000 euros
- de la DETR : 275 586 euros
- du FACIL : 150 000 euros

Opération	Montant total TTC de l'AP
Requalification des espaces publics en Cœur de Ville	4 292 426 € TTC

Exercices budgétaires	2022	2023	2024	2025	Total
Crédits de paiement	58 680 €	246 760 €	3 612 228 €	374 758 €	4 292 426 €

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

- Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à actualiser l'autorisation de programme relative à la requalification des espaces publics place Clemenceau et rues Charles De Gaulle, Abel Boyé et Palais telle qu'elle figure ci-dessus ;
- Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à engager, liquider et mandater les dépenses inscrites au titre de la présente autorisation de programme à hauteur du montant des crédits de paiement des exercices concernés ;
- Précise** que les crédits de paiement seront inscrits aux budgets des exercices concernés.

Votants : 28 - Abstention : 00 - Exprimés : 28
Contre : 00 Pour : 28 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 16 décembre 2024

La secrétaire de séance
Françoise VERDIER




Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET




Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 19/12/2024
et de sa transmission au contrôle de légalité le 19/12/2024

La Secrétaire de séance
Françoise VERDIER




Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET


